
Rapport fait par le représentant Le Carpentier, envoyé en mission dans le département de la Manche, relatif à la fête célébrée à Grainville, lors de la séance du 16 messidor an II (4 juillet 1794)
Jean-Baptiste Le Carpentier

Citer ce document / Cite this document :

Le Carpentier Jean-Baptiste. Rapport fait par le représentant Le Carpentier, envoyé en mission dans le département de la Manche, relatif à la fête célébrée à Grainville, lors de la séance du 16 messidor an II (4 juillet 1794). In: Tome XCII - Du 1er messidor au 20 messidor An II (19 juin au 8 juillet 1794) pp. 377-380;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1980_num_92_1_25783_t1_0377_0000_11

Fichier pdf généré le 30/03/2022

admiration pour un trait de la plus sublime générosité que la reconnaissance nous fait vous transmettre.

Nos concitoyens manquaient de subsistances; les secours qu'ils attendaient, n'étaient pas près d'arriver et déjà ils ressentaient les atteintes cruelles de la famine. Mais les républicains de Bellevue les bains sont instruits de cette crise funeste et ce n'est pas en vain qu'ils en sont touchés: le riche, le pauvre, tous veulent concourir à faire cesser notre détresse, tous se privent de leur propre nécessaire pour pourvoir à nos besoins. Le soir même, la farine, le pain, les grains qu'ils nous destinent nous sont offerts par la douce fraternité qui ne met d'autre prix à ce service signalé que le plaisir de l'avoir rendu.

Representans, que cette action soit consignée dans les fastes de la Révolution: elle ne doit pas être perdue pour tout le monde. En présentant à la France un modèle de la plus sublime philanthropie, elle attesterà à l'Europe abusée que les vertus naquirent toujours de la liberté. S. et F. »

TROCHEREAU, LELONG, BENOIST aîné, BILLOUË

21

Les représentans du peuple près l'école de Mars écrivent du camp des Sablons, le 16 messidor, que deux traits suffiront pour convaincre la Convention nationale que son vœu, en voulant former dans la plaine des Sablons une pépinière d'hommes vertueux et braves, sera rempli.

Un instituteur pris de vin est, disent-ils, aperçu de ses camarades, il est sur le-champ repoussé par eux. Il n'a souillé qu'un instant l'asyle de la tempérance.

Sur 1 500 élèves déjà rendus à leur poste, un seul s'est montré indigne des soins de la mère commune, il a demandé à se retirer. Toutes les représentations ayant été vaines, son expulsion a été prononcée à la tête du camp, et nous avons arrêté qu'il seroit reconduit dans ses foyers de brigade en brigade, et mis sous la surveillance de l'agent national de son district.

A cette décision, les cris de *vive la République! à bas les lâches!* ont retenti de toutes parts, et les cinq élèves du même district, indignés, se sont précipités de leurs rangs vers cet individu, et l'ont eux-mêmes reconduit hors d'une enceinte consacrée aux vertus républicaines.

L'aristocratie et le royalisme multiplient leurs pièges et leurs perfides suggestions pour corrompre les élèves de Mars, et faire tourner à l'avantage des tyrans un établissement destiné à consolider l'édifice de la liberté. De l'argent leur est offert, de mauvais livres leur sont distribués, des craintes de tout genre leur sont suggérées: on dit aux uns qu'ils seront transportés à la Guyane; à d'autres, qu'ils passeront l'hiver sous la tente: mais ces jeunes Français, que n'a point flétris l'ancien régime, sont les premiers à dénoncer toutes ces manœuvres. Au

surplus, disent les représentans, une battue va être faite, et l'école de Mars sera bientôt délivrée des loups qui cherchent à la dévorer.

(Vifs applaudissements)

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

22

Lecarpentier, représentant du peuple, envoie à la Convention nationale le rapport de la fête intéressante qui vient d'être célébrée à Granville, et qui peut, dit ce représentant du peuple, servir de pendant au siège de cette place; il n'y avoit rien à faire pour y porter en son comble l'amour de la liberté et l'exécration du nom anglais. Il envoie aussi l'écharpe municipale encore teinte du sang du républicain Clément Desmaisons, officier municipal, tué au pied d'une batterie, en donnant l'exemple de l'héroïsme à ses braves concitoyens; il pense que ce monument est digne d'être suspendu aux voûtes du Panthéon.

Insertion au bulletin, renvoi aux comités de salut public et d'instruction publique (2).

[Rapport sur la fête célébrée à Granville le 5 mess.] (3).

Le Représentant du Peuple, le Carpentier prêt à quitter le département de la Manche, avait arrêté qu'avant son départ, il serait célébré à Granville, le 1^{er} quintidi de Messidor, une fête funéraire à la mémoire des défenseurs de la patrie morts au siège de cette place. Cette fête, qui devait à la fois rappeler une époque glorieuse pour la République et acquitter un tribut cher au cœur des Républicains, fut accueillie avec un empressement général; chacun s'empressa de concourir à son embellissement.

Dès la veille du jour fixé pour la célébration, les Députés des Sociétés populaires du Département de la Manche et les différens Artistes invités par le Représentant du Peuple, se trouvèrent réunis aux Autorités constituées, aux Citoyens et à la Garnison de Granville. Tout fut disposé d'avance, avec autant d'ordre que de zèle, et le bruit du canon annonça la fête du lendemain

(1) P.V., XLI, 6. Original (C 308, pl. 1187, p. 2. signé LE BAS, PEYSSARD). *B^m*, 16 mess.; *Mon.*, XXI, 140; *J. Paris*, n^o 552; *J. Matin*, n^o 710; *Débats*, N^o 652; *M.U.* XLI, 268; *C. Univ.*, n^o 917; *Rép.*, n^o 197; *Ann. R.F.*, n^o 217; *Ann. patr.*, n^o DL; *Audit. nat.*, n^o 649; *J. Perlet*, n^o 650; *C. Eg.*, n^{os} 685, 686; *J.-S. Culottes*, n^o 505. Mentionné par *J. Univ.*, n^o 1689.

(2) P.V., XLI, 7. *B^m*, 17 mess. (2^e suppl^l); *Rép.*, n^o 197; *Débats*, n^o 655; *M.U.*, XLI, 267; *J. Fr.*, n^o 648; *J. Sablier*, n^o 1417; *Audit. nat.*, n^o 649; *J. Lois*, n^o 644; *Mess. Soir*, n^o 684; *Ann. R.F.*, n^o 217; *J. Matin*, n^o 710; *C. Eg.*, n^o 685; *Ann. patr.*, n^o DL.

(3) C 308, pl. 1198, p. 8. Imprimé à Coutances par J.N. Agnès.

Le jour paraît, le signal de la réunion se fait entendre : déjà les bataillons sont formés, les groupes se rassemblent, et le cortège va au-devant du Représentant du Peuple sur le champ de la Liberté.

C'est de là qu'il part dans l'ordre suivant : un piquet de cavalerie ouvre la marche et précède 1 peloton de 80 canonniers pris dans les 4 compagnies de la garnison, ayant 2 tambours en tête. Suivent des groupes de Vétérans et de Canonnières marins, des enfans des 2 sexes distribués sur 2 rangs et conduits par leurs Instituteurs et leurs institutrices; les femmes et les adolescentes (1) marchent ensemble. Cette première partie du cortège est terminée par les blessés au siège, tenant une branche de laurier. Ici paraît un char attelé de 6 coursiers, sur lequel on a placé l'urne funéraire, emblème du dépôt des cendres de ceux qui sont morts pour le salut de la patrie. Cette urne est décorée d'une guirlande de chêne. Au pied est un faisceau composé d'un fusil, d'un sabre, d'une pique, d'un refouloir et d'une ancre, enlacé d'une autre guirlande et noué de l'écharpe municipale, teinte du sang de Clément des-Maisons qui fut tué sur le rempart. 4 enfans des blessés au siège, placés dans le char, soutiennent l'urne et le faisceau avec un cordon aux 3 couleurs. De chaque côté flottent des guirlandes renfermant des laconismes, et derrière sont trainés les attributs du Royalisme et du fanatisme.

Viennent ensuite des groupes de tambours et de musiciens qui se succèdent alternativement. On voit marcher après eux les Députés des sociétés populaires accompagnés du Président et des Secrétaires de la Société de Granville; au centre sont portés à l'ombre du drapeau des Amis du Peuple, les bustes rayonnans de Pelletier et de Marrat, dont l'image seule apprend à braver la mort.

Non loin de là s'avance, au milieu des drapeaux de la garde nationale, le Représentant du Peuple entouré des enfans des citoyens tués au siège. Après lui marchent réunis le maire de Granville, ceux des communes du Canton, avec les présidens des Tribunaux et Comités, les Généraux, le Commandant de la place, les Commissaires des guerres et de la marine, les Officiers supérieurs des différens Corps militaires, l'Administration maritime et les Officiers de santé. Tous les Membres de la Municipalité et ceux des autres Autorités constituées terminent, avec de nouveaux groupes de Vétérans et de Canonnières marins et ceux des Citoyens tant de la garnison que de la place, qui sont sans armes, le cortège dont l'énumération vient d'être faite.

C'est dans cet ordre que le nombreux cortège se rend au lieu destiné pour l'hommage funéraire. Le silence n'est interrompu que par le roulement concentré des tambours et la mélodie plaintive des instrumens : la marche est grave et lente : les armes sont sous le bras; on arrive près la pyramide.

Elle s'élève sur les ruines du fauxbourg : les attributs de la Gloire et de la Sensibilité composent sa décoration. Sur le 1^{er} côté on lit ces mots :

« L'an II^e de la République, les 24 et 25 Brumaire, Granville et sa garnison triomphèrent : un Représentant du Peuple partagea leurs périls et leur Gloire.

(1) En note dans le texte : « on n'avait pu trouver d'adolescents pour former un groupe, tous étant à la défense de la patrie ».

Sur le second côté :

« Citoyens, nous sommes morts en défendant la Liberté : vivez pour la Patrie.

Sur le 3^e :

« Le 28 Brumaire, l'an 2^e de la République, la Convention nationale a décrété que Granville et sa garnison avaient bien mérité de la Patrie.

Sur le 4^e :

« Cette Pyramide a été construite avec les débris mêmes du fauxbourg que les habitans livrèrent aux flammes pour le salut public.

Par-tout règne un profond recueillement : les yeux parcourent avec respect et les décombres qui attestent le dévouement des Granvillais et le monument qui doit éterniser la gloire de leurs frères d'armes. On peut remarquer quelques uns de ces mouvements irrésistibles que la nature renouvelle par le souvenir de la perte d'un époux, d'un enfant, d'un ami; mais l'appareil de la Gloire écarte les trop vives atteintes de la sensibilité. Mais l'amour de la Patrie combat victorieusement toutes les affections particulières, et aucune larme ne tombe sur une terre couverte de lauriers.

En ce moment le Maire de Granville présente l'urne cinéraire au Représentant du Peuple qui la dépose sur la pyramide et s'exprime ainsi :

Citoyens et Frères d'Armes,

« Parmi les belles institutions de la Grèce et de Rome que la République Française a effacées dès sa naissance, on distinguait les hommages funèbres rendus par le peuple aux mânes des héros morts pour la Patrie. Les premiers tributs de la sensibilité publique sont sur-tout remarquables dans l'un et l'autre de ces 2 empires. Dans l'ancienne Rome, après l'expulsion des Rois, ce fut aux cendres de Brutus, de cet homme fameux, qui sauva 2 fois sa Patrie, au Sénat et sur le champ de bataille, que furent adressées les premisses des honneurs funéraires : presque à la même époque elles furent consacrées dans la Grèce aux mânes des Guerriers qui avaient recueilli la mort et la gloire dans les plaines de Marathon. Les Romains avaient vaincu les fils du superbe Tarquin dont le trône venait de s'écrouler : les Grecs avaient triomphé des Perses qui voulaient rétablir le tyran d'Athènes.

Et nous aussi, Républicains, nous avons vaincu les satellites de la Royauté, et en même temps la victoire a terrassé par nos mains les soldats furieux du Fanatisme; c'est ici que la Vendée a reçu le coup mortel. Si le triomphe a été double, si Granville a sauvé la patrie, quels honneurs ne devons-nous pas à la mémoire des héros qui ont péri en combattant pour elle !

Qui peut ignorer les projets des Royalistes et des Fanatiques sur cette cité glorieuse, dont le port devait recueillir les sacrilèges vaisseaux de la nouvelle Carthage ? Qui peut douter des complots tramés entre Pitt et Talmon ? Qui ne sait la défaite de la Vendée et la honte de l'Angleterre ? Qui n'a pas entendu parler de la victoire et du dévouement de Granville ? Il est donc bien légitime ce tribut que nous vous offrons au nom de la République et de nous mêmes, ô vous héros généreux que nous avons vu périr et dont nous honorons la mémoire. C'est ici que vous avez reçu la mort, en la donnant aux ennemis de votre Patrie : c'est ici que vous avez quitté la terre pour passer dans les régions de l'immortalité. Sans doute un ressentiment d'existence

survit à la destruction de l'homme. Du séjour de la gloire, devenu votre domaine, vous nous voyez, vous nous entendez... Que rien ne trouble votre félicité pure, mânes sacrées de nos frères ! Goûtez sans mélange le bonheur d'avoir servi votre pays, et que l'hommage de sa reconnaissance s'élève jusqu'à vous. Voilà vos enfans, ils sont à la Patrie : voilà vos frères d'armes, vos parens, vos amis ; ils sont prêts à vous suivre : voilà vos cendres, elles sont couvertes de fleurs, et non souillées par des larmes. Des Républicains envient et ne pleurent pas la mort des vengeurs de la Liberté.

Et vous, citoyens, qui sur les ruines mêmes de votre cité, avez élevé cette pyramide, monument de vénération et de gloire, que pourrait-on vous dire après ce que vous avez fait ? Il faudrait, ô Granvillais, et vous dignes Soldats de la Patrie, il faudrait n'avoir pas été témoin de votre héroïsme, pour se permettre de vous donner des consolations ou des encouragemens. Non, je ne ferai pas cette injure à vos cœurs et à mon popre souvenir. Je vous ai vu ; des hommes tels que vous ne peuvent cesser d'être ce qu'ils ont été un jour. Vous avez satisfait à la patrie, la Convention nationale en a été instruite, la République ne l'oublie pas et la postérité le saura.

Puisse seulement une nouvelle épreuve nous réunir pour la destruction de nos derniers ennemis ! Puissent ces mêmes foudres qui ont lancé la mort sur les hordes de la Vendée éclater sur les brigands de l'Angleterre ! Nous avons encore des milliers de crimes à punir, et nos millions de bayonnettes ne resteront pas oisifs. Pourquoi ne sont-ils pas venus, pourquoi faut-il les chercher ces hardis assassins, ces lâches combattans, qui négocient des assurances de perfidies, au lieu de risquer les hasards de la guerre ? Nous en prenons à témoin et l'urne cinéraire déposée devant nous et les décombres qui nous environnent, nous le jurons à la mémoire des héros qui ne sont plus, quel que soit l'élément, quel que soit le lieu où des Anglais et nous se rencontreront, la Liberté sera vengée, dût l'autre moitié de cette ville être aussi réduite en cendres ; nous le jurons, Républicains... Les mânes de nos frères ont entendu notre serment, et le bruit précurseur de la vengeance a déjà retenti jusqu'aux rives de l'Angleterre. »

Nous le jurons, tel est le cri qui s'élance de toutes les bouches et de tous les cœurs. La douleur n'est plus, le désir de la vengeance domine et les mânes des héros dont la mémoire vient d'être dignement honorée, tressaillent de joie à ce serment redoutable.

Le Maire et le Président de la Société populaire prennent successivement la parole : l'énergie du sentiment et la vigueur du patriotisme animent leurs discours. Fidèles interprètes des citoyens de Granville, ils proclament à la face de la République et invitent le Représentant du Peuple à dire à la Convention nationale que le roc de leur cité, digne d'appartenir à la Montagne, restera toujours aussi ferme dans les tempêtes de la guerre qu'au milieu des flots dont il brise la fureur.

Plusieurs autres orateurs, Généraux et Soldats expriment à leur tour des sentimens non moins énergiques. On regrette que les bornes de ce rapport spécialement destiné à contenir les détails du tableau ne permettent pas d'insérer leurs discours qui prouveraient, s'il en était besoin, que les défenseurs

de la République Française savent remplir leur place à la tribune comme au champ de bataille.

A ces expressions réitérées du patriotisme et de l'éloquence, succède une scène lyrique analogue à l'objet du rassemblement. Quel objet plus digne de tous les beaux-arts que la célébration de la mémoire des héros de la Liberté ? Emules de leurs sœurs, la Poésie et la Musique s'étaient réunies pour concourir à l'embellissement de la fête.

Des chœurs et des hymnes furent exécutés par des amateurs patriotes, et ce nouveau tribut fut digne des hommages précédens.

L'ordre de la marche prescrivait le retour au lieu d'où l'on était parti, après avoir parcouru l'enceinte du fauxbourg ; et il avait été convenu d'inviter au nom des Granvillais le Représentant du Peuple, leur premier compagnon d'armes et de gloire, à prendre place sur le char funéraire, qui, après le dépôt de l'urne, était devenu char de triomphe. La 1^{ère} partie du plan fut exécutée : la seconde ne put l'être, malgré les vives instances de tous les citoyens qui ne voyaient dans cet acte qu'un nouvel hommage rendu à la Représentation Nationale, dont les glorieux membres ont su combattre et vaincre dans les armées aussi bien qu'au sénat. Consuls Romains, de qui l'histoire a tant vanté l'héroïsme, si la Liberté vous inspira le même courage qu'aux Sénateurs Français, recevez de ceux-ci des leçons d'une vertu plus difficile que la bravoure ; vous sûtes vaincre ; mais vous acceptiez des pompes triomphales.

On rentre dans la ville, en observant le même ordre. Ce ne sont plus des roulemens sourds ni des airs funèbres qui accompagnent la marche.

Les vifs accens de l'allégresse font seuls retentir les airs, et les plaisirs de la Fraternité vont succéder à la mélancolie funéraire, dont le principe est confondu avec l'amour de la Liberté. Une tente spacieuse est dressée sur le Roc de Granville. Le canon donne le signal, une musique animée le répète. Bientôt la tente est déserte, le cortège qui n'est plus qu'une multitude se répand sur l'esplanade dans un désordre où préside la décence et la joie ; mais un cercle immense ne tarde pas à le réunir : le son des instrumens annonce la carmagnole, les danses patriotiques commencent, elles se continuent et cèdent plutôt à l'approche de la nuit qu'à la lassitude.

Le jour touche à sa fin. C'est l'instant de la dernière salve. Toutes les bouches à feu du Roc et des ramparts tonnent à la même minute. Qu'il était agréable, ce bruyant tumulte qui rappelait le fracas du siège, et qu'elle était ressemblante l'allégresse de la fête avec le joyeux empressement des habitans et de la garnison de Granville, lorsqu'ils lançaient la mort sur leurs féroces assaillants !

La Vendée et l'Angleterre entendirent la 1^{ère} canonnade (*sic*) : ils ont aussi entendu la seconde ces lâches voisins qui épient toujours l'heure du crime ; mais qu'ils ne s'y trompent plus, chaque coup de canon parti du sol de la Liberté annonce et avance contr'eux le jour de la vengeance.

Telle a été la fête de Granville, touchante dans son objet, majestueuse dans son exécution et heureuse jusqu'à sa fin. Des chants civiques, des danses non interrompues et les douceurs de l'hospitalité prodiguées avec une cordialité républicaine prolongent encore aujourd'hui les plaisirs d'hier ; et tous les Français réunis dans cette intéressante cité ne

se quitteront pas sans avoir, en s'embrassant, répété le dernier mot du Censeur Romain :

« Que Carthage périsse ! »

Les circonstances n'ayant pas permis d'insérer dans le rapport fait, le 26 Brumaire, à la Convention Nationale par le Représentant du Peuple le Carpentier, l'énumération des Corps qui avaient combattu au siège de Granville, on profite de cette occasion pour publier la liste de ces braves Défenseurs de la Patrie, dont l'intrépidité mérite une place distinguée dans les fastes de la Gloire.

Les Canoniers du Contrat-Social,
des Thuilleries,
du Bonnet-rouge, Sections de Paris,
La compagnie de Canoniers de la garde nationale de Valognes,
le 31^e Régiment d'infanterie,
Les 6^e, 9^e et 11^e Bataillon du Département de la Manche,
Le 6^e de la Somme,
Le Contingent du District du « Rocher de la Liberté » (ci-devant St-Lo), aujourd'hui faisant partie du 12^e Bataillon de la Manche,
Des détachemens du Bataillon de la Côte d'or, de la Réunion, du Calvados et du 19^e Régiment de Chasseurs-à-pied,
La Compagnie des Chasseurs d'Evreux,
Un détachement des Hussards du 7^e Régiment,
Un autre de la Gendarmerie nationale du Département de la Manche,
Le Gué de Surveillance de Granville,
La Garde nationale,
Canoniers marins de la place, corvette et canonnières.

Le total le plus exact que l'on ait pu se procurer du nombre de ces troupes s'élève à 5 335 hommes, attendu le morcèlement des Corps revenus d'Ernée et de Fougères, et le défaut de complet des autres; encore faut-il observer que sur cette quantité il n'y avait que 2 788 hommes armés. Que l'on compare maintenant l'état où étaient alors les fortifications de la place et cette poignée de Républicains avec la multitude de forcenés qui composait encore l'armée de la Vendée (on l'évaluait à plus de 80 000 hommes, après la prise d'Avranches) et l'on pourra apprécier exactement la victorieuse résistance de Granville.

23

Le département des hautes-Alpes écrit de Gap, le 11 prairial, qu'ayant eu connaissance de la pénurie en sel où se trouvoient les vallées d'Oulx, de Cezanne et Bardonnèche, nouvellement rendues à la liberté, il voulut réparer les torts du tyran sarde envers leurs braves habitants; convaincu du zèle des citoyens des Hautes-Alpes à venir au secours de leurs voisins, il s'empressa d'inviter les municipalités, les sociétés populaires et tous les citoyens, à partager avec eux le peu de sel qu'ils pouvoient avoir à leur disposition, et aussitôt plusieurs convois furent envoyés successivement dans ces contrées restituées à la France.

La société populaire de Serres a montré, dans cette circonstance, tout ce que peut le

désintéressement le plus parfait. A la lecture de l'arrêté du département des Hautes-Alpes, un noble enthousiasme s'empara des citoyens, et, en un instant, 15 quintaux de sel, qui formoient toute la provision du pays, furent offerts gratuitement à la patrie, ainsi que 4 couvertures destinées pour l'hôpital de Briançon; le tout est dans ce moment parvenu à sa destination.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Gap, 11 prair. II] (2)

« Citoyens Représentans,

Tout ce qui tend à resserrer les liens qui doivent faire de tous les hommes des amis et des frères, n'est point indifférent à la Convention nationale, dont tous les décrets sont marqués au coin de la bienfaisance la mieux entendue.

Le département des hautes Alpes ayant eu connaissance de la pénurie en sel ou se trouvaient les vallées d'Oulx, de Cezanne, et de Bardonnèche, nouvellement rendues à la liberté, voulut réparer les torts du tyran sarde, envers leurs braves habitants; convaincu du zèle des citoyens des hautes Alpes à venir au secours de leurs voisins, il s'empressa d'inviter les municipalités, les sociétés populaires et tous les citoyens à partager avec eux le peu de sel qu'ils pouvaient avoir à leur disposition. Tout à coup on se hâta de toute part de mettre à exécution les vœux des administrateurs et plusieurs convois furent envoyés successivement dans ces contrées restituées à la France.

Nous devons au Republicanisme de nos concitoyens nous devons à la patrie d'apprendre à la Convention Nationale que la société populaire de Serres a montré dans cette circonstance tout ce que peut le désintéressement le plus parfait. A la lecture de l'arrêté du Département des hautes Alpes, un noble enthousiasme s'empara des citoyens, et tout à coup 15 quintaux de sel qui formoient toute la provision du pays, furent offerts gratuitement à la patrie, ainsi que 4 couvertures destinées pour l'hôpital de Briançon. Le tout est dans ce moment-ci remis à sa destination ».

LACHAU, MARTEL, BOUTOU fils
[et 4 signatures illisibles].

24

La société populaire de Ligny-sur-Senin, chef-lieu de canton, département de l'Yonne, félicite la Convention nationale sur ses travaux, l'invite à rester à son poste, exprime son indignation sur l'horrible attentat commis envers les représentans du peuple Maximilien Robespierre et Collot-d'Herbois; elle annonce que cette commune a fait un envoi de 2,821 liv. de fer, 500 liv. de potain, 128 liv. de cuivre argenté, 93 liv. de cuivre non argenté, 20 marcs

(1) P.V., XLI, 8. Bⁱⁿ, 22 mess. (suppl⁴).

(2) C 308, pl. 1198, p. 22.